

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0049871

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2042

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre : Retraité

Nom & Prénom : KHEBBAB Rustapha

Date de naissance : 11/05/1950

Adresse : Lots HADJ FATH Rue 10 N° 29 ouf/ casablanca

Tél. : 06 33 439 114

Total des frais engagés : 9175 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 13/6/2023

Nom et prénom du malade : KHEBBAB Rustapha Age:

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



#### ~~RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES~~

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/6/23 Dr. ADIL ARAI	Neurologue Initiatif 22/05/22 55 66 - Gsm: 06 23 19 12	Dr. ADIL ARAI 30/01/2023 Neurologue Initiatif 22/05/22 55 66 - Gsm: 06 23 19 12	Dr. ADIL ARAI 30/01/2023 Neurologue Initiatif 22/05/22 55 66 - Gsm: 06 23 19 12	Dr. ADIL ARAI Neurologue Initiatif 22/05/22 55 66 - Gsm: 06 23 19 12 VIP: 0911

## ~~EXECUTION DES ORDONNANCES~~

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	13 Juin 2023	632,70DA
	20 Juil 2023	1902,90DA TNP109279990

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du  
Laboratoire et du Radiologue

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature  
du Praticien

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
MYRIAM SETOUANI DENTISTE 35 Avenue Mohamed V, Bureau N° 3 Boulevard Mohammed V - Casablanca	16/06/2023	25				6250,- DDH

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

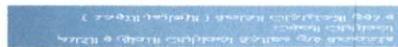
## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553
B	R

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CARTES DE CRÉDIT AUTOMATIQUE

MEANINGFULNESS AND THE ATTENTIVE-ANTICIPANT EXECUTION



Casablanca le 21/08/2023

## **Facture de Prise en Charge Orthophonique**

Somme de : 6250 DH

A raison de: 250 Dhs/ séance

Nombre de séances : 25 Séances de rééducation orthophonique de Mr Khebbab Mustapha

Adressé par: DR Adil-Araqi-Houssaini ,

## PLANNING DES SÉANCES

CETTE PRESENTE FACTURE EST ARRÉTÉE À LA SOMME DE « SIX MILLE DEUX CENT CINQUANTE DIRHAMS »

Identifiant Commun de l'Entreprise (ICE) : 002970696000023  
Taxe Professionnelle : 34703031  
Email : myriamsetouani@outlook.com

**LE DEUX CENT**

~~MYRIAM SETOURANI  
ORTHOPTISTE  
35 Immeuble officiel 33, Bureau N°13  
Boulevard Moulaya - Casablanca~~

**Cabinet  
de Neurologie**

Dr Adil ARAQI-HOUSSAINI  
Neurologue  
Electro-encéphalogramme ( EEG )  
Vidéo EEC  
Electro-Neuro-Myogramme ( EMG )

العنوان: 2ème étage - ماريف - الدار البيضاء - المغرب  
Résidence Infitah - Angle Brahim Roudani et Nahass Nahoui (Ex Pelvoux) 2ème étage - Maarif - Casablanca

Tel/Fax : 0522 25 02 02 / 05 222 555 66 - WhatsApp : 06 23 819 721  
Email : adilaraqi@hotmail.com Site web : www.neurologue.ma



**عيادة أمراض  
الدماغ والأعصاب**

د. عادل العراقي الحسيني

أخصائي في أمراض الدماغ والاعصاب  
التحفيظ الكهربائي للدماغ ( الشبكية )  
التحفيظ الكهربائي للأعصاب والاعصاب  
إقامة الانتاج - زاوية براهيم الروذاني والتحفاص التحفيزي - المعالي - المعاريف - الدار البيضاء



casablanca le : 13/06/2023

20 Juil 2023

KHEBBAB MUSTAPHA

$$465.00 \times 3 = 1407.00$$

- Dopezil ranbaxy 10  
1 Comprimé, soir, pendant 3 mois

$$83.70 \times 7 = 585.90$$

- Deroxat 20 mg  
1 Comprimé, matin, pendant 3 mois
- MELATONINE 1 mg  
2 CP A 20 HEURES 3 MOIS

$$27.20 \times 3 = 81.60$$

- Cardioaspirine 100 mg  
1 Comprimé, midi, pendant , 3 mois

99.00

- Oedes 20 mg  
1 Gélule, soir, pendant 1 mois

$$150.60 \times 3 = 450.60$$

- ALMANTIN 10 mg  
1 Comprimé, matin, pendant 3 mois

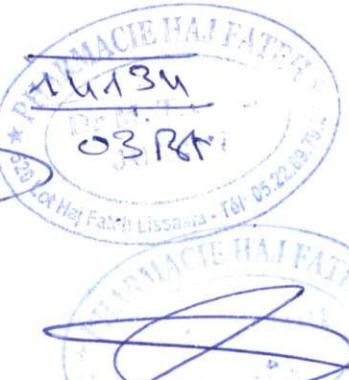
$$T=632.30$$

د. عادل العراقي حسني  
Dr. ADIL ARAQI HOUSSAINI  
أخصائي أمراض الدماغ ، الأعصاب  
Neurologue EEG - EMG  
Résidence Infitah, Angle Brahim Roudani  
et Nahass Nahoui, 2e Etg, Maarif - Casab. ca  
tel: 0522 25 02 02 / 05 222 555 66 - WhatsApp : 06 23 819 721

GlaxoSmithKline Maroc  
Aïn El Aouda  
Région de Rabat  
PPV: 83,70 DH  
ID: 65161  
Barcode: 6 118001 140237



13 Juin 2023



14134  
03 RPT

14165  
03 RPT

14134  
03 RPT

PPV: 150 DH 20  
PPV: 150 DH 20  
PPV: 150 DH 20

LOT 211484  
EXP 04/2024  
PPV 99.00DH